

Etats financiers annuels de SICAV

GENERALE OBLIG SICAV

GENERALE OBLIG SICAV publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2015 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du **27 mai 2016**. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes DELTA CONSULT représenté par Mr. WALID BEN SALAH.

BILAN

ACTIF	Note	31/12/2015	31/12/2014
Portefeuille-titres	4	12 200 614,400	9 685 757,238
Obligations et valeurs assimilées		11 422 307,688	8 921 981,335
Titres des Organismes de Placement Collectif		778 306,712	763 775,903
Placements monétaires et disponibilités		3 942 707,341	5 780 652,724
Placements monétaires	5	2 500 755,523	3 593 506,997
Disponibilités		1 441 951,818	2 187 145,727
Créances d'exploitation	6	16 601,343	9 397,690
TOTAL ACTIF		16 159 923,084	15 475 807,652
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	7	35 777,484	25 453,030
Autres créditeurs divers	8	17 813,427	17 180,606
TOTAL PASSIF		53 590,911	42 633,636
ACTIF NET			
Capital	9	15 532 905,637	14 885 240,086
Sommes distribuables			
Sommes distribuables des exercices antérieurs		148,231	73,816
Sommes distribuables de l'exercice		573 278,305	547 860,114
ACTIF NET		16 106 332,173	15 433 174,016
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		16 159 923,084	15 475 807,652

ETAT DE RESULTAT

	<i>Note</i>	<i>Année 2015</i>	<i>Année 2014</i>
Revenus du portefeuille-titres	10	525 151,854	470 700,247
Revenus des obligations et valeurs assimilées		495 044,959	445 803,209
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		30 106,895	24 897,038
Revenus des placements monétaires	11	281 478,029	123 037,446
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		806 629,883	593 737,693
Charges de gestion des placements	12	(115 507,125)	(85 321,900)
REVENU NET DES PLACEMENTS		691 122,758	508 415,793
Autres charges	13	(29 510,953)	(27 801,897)
Autres produits		14,904	243,329
RESULTAT D'EXPLOITATION		661 626,709	480 857,225
Régularisation du résultat d'exploitation		(88 348,404)	67 002,889
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		573 278,305	547 860,114
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		88 348,404	(67 002,889)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		(2 770,190)	14 127,320
Variation plus (ou moins) values potentielles sur titres		5 224,885	1 874,030
Frais de négociation de titres		-	1 701,815
RESULTAT DE L'EXERCICE		664 081,404	498 560,390

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

	<i>Année 2015</i>	<i>Année 2014</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	664 081,404	498 560,390
Résultat d'exploitation	661 626,709	480 857,225
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(2 770,190)	14 127,320
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	5 224,885	1 874,030
Frais de négociation de titres	-	1 701,815
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	(488 160,625)	(491 650,734)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	497 237,378	307 080,627
Souscriptions		
- Capital	31 602 224,975	18 969 950,290
- Régularisation des sommes non distribuables	(10 393,025)	18 935,749
- Régularisation des sommes distribuables	925 482,475	645 936,223
Rachats		
- Capital	(30 954 173,738)	(18 683 977,072)
- Régularisation des sommes non distribuables	7 552,644	(17 154,473)
- Régularisation des sommes distribuables	(1 073 455,953)	(626 610,090)
VARIATION DE L'ACTIF NET	673 158,157	313 990,283
ACTIF NET		
En début de l'exercice	15 433 174,016	15 119 183,733
En fin de l'exercice	16 106 332,173	15 433 174,016
NOMBRE D'ACTIONS		
En début de l'exercice	151 115	148 208
En fin de l'exercice	157 694	151 115
VALEUR LIQUIDATIVE	102,137	102,129
TAUX DE RENDEMENT	3,56%	3,68%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La GENERALE-OBLIG SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 07 juillet 2000 à l'initiative de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 10 Janvier 2000.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, GENERALE-OBLIG SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de la GENERALE-OBLIG SICAV est confiée à la Compagnie Générale d'Investissement « CGI », le dépositaire étant l'ATB.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2015, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Note 4: Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2015 à D : 12.200.614,400 , s'analysant ainsi :

Désignation du titre	Nombre	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2015	% actif net
Obligations des sociétés et valeurs assimilés		11 146 895,000	11 422 307,688	70,92%
Obligations des sociétés		9 194 935,000	9 416 918,646	58,47%
EO AIL 2011/1	1 000	20 000,000	20 623,388	0,13%
EO AIL 2012/1	3 000	120 000,000	123 635,409	0,77%
EO AIL 2015/1 CAT A	3 000	300 000,000	307 424,262	1,91%
EO AIL 2015/1 CAT B	4 000	400 000,000	410 157,814	2,55%
EO AMEN BANK 2006 (TMM+1%)	3 000	60 000,000	62 552,262	0,39%
EO SUB AMEN BANK 2012	6 667	466 690,000	473 241,552	2,94%
EO SUB AMEN BANK 2009 A	3 000	179 940,000	181 933,499	1,13%
EO SUB AMEN BANK 2009 B	3 000	179 940,000	181 991,658	1,13%
EO SUB AMEN BANK 2010-1(TMM+0,85%)	3 000	199 950,000	202 965,233	1,26%
EO SUB AMEN BANK 2014	1 000	100 000,000	104 961,754	0,65%
EO ATB 2007/1 (TMM+2%)	5 000	340 000,000	351 101,011	2,18%
EO ATL 2010-2(TMM+ 1%)	3 600	144 000,000	144 036,254	0,89%
EO ATL 2011	2 000	160 000,000	167 057,534	1,04%
EO ATL 2012-1	1 000	40 000,000	41 156,066	0,26%
EO ATL 2012-1	800	32 000,000	32 924,853	0,20%
EO ATL 2013-2	1 000	100 000,000	100 739,672	0,63%
EO ATL 2013-2	500	50 000,000	50 369,836	0,31%
EO ATL 2014-2 CAT B	1 500	120 000,000	124 286,951	0,77%
EO ATL 2014-3	2 000	200 000,000	210 860,712	1,31%
EO ATL 2015-2 CAT A	3 000	300 000,000	300 000,000	1,86%
EO TJR LEASING 2011-1	2 000	80 000,000	83 713,754	0,52%
EO TJR LEASING 2012-2	2 000	80 000,000	80 154,230	0,50%
EO TJR LEASING 2015-2 CAT A	2 000	200 000,000	200 235,629	1,24%
EO BTK 2009	1 000	66 645,000	69 154,299	0,43%
EO BTK 2012-1 CAT B	2 000	114 290,000	115 029,700	0,71%
EO CIL SUB 2008	4 000	320 000,000	337 848,110	2,10%
EO CIL 2011/1	2 000	40 000,000	41 543,014	0,26%
EO CIL 2011/1 (TMM+0,75%)	1 000	20 000,000	20 772,770	0,13%
EO CIL 2011/1 (TMM+0,75%)	2 000	40 000,000	41 545,538	0,26%
EO CIL 2011/1	500	10 000,000	10 385,754	0,06%
EO CIL 2011/1 (TMM+0,75%)	1 000	20 000,000	20 772,770	0,13%
EO CIL 2012/1 FIXE	4 000	160 000,000	165 812,459	1,03%
EO CIL 2013/1	250	15 000,000	15 059,672	0,09%
EO CIL 2013/1	130	7 800,000	7 831,030	0,05%
EO CIL 2013/1	170	10 200,000	10 240,577	0,06%
EO HL 2012/1	1 000	40 000,000	40 560,656	0,25%
EO HL 2012/1	1 000	40 000,000	40 560,656	0,25%
EO HL 2013/1	2 000	120 000,000	124 144,525	0,77%
EO HL 2013/2	750	60 000,000	62 906,827	0,39%

EO HL 2013/2	750	60 000,000	62 906,827	0,39%
EO HL 2014/1 CAT A	1 500	120 000,000	121 264,131	0,75%
EO HL 2014/1 CAT A	1 000	80 000,000	80 842,754	0,50%
EO HL 2015/1	3 000	300 000,000	301 873,050	1,87%
EO TL 2011/1 (Taux fixe 5,75%)	2 000	40 000,000	41 030,601	0,25%
EO TL 2011/2	1 000	20 000,000	20 166,469	0,13%
EO TL 2012/2	1 000	60 000,000	62 908,011	0,39%
EO TL 2011/3	2 000	80 000,000	83 456,789	0,52%
EO TL 2012-1	2 500	100 000,000	102 917,050	0,64%
EO SUB TL 2013 /2 CAT A	1 000	80 000,000	84 252,930	0,52%
EO TL 2014-1	1 000	80 000,000	83 122,361	0,52%
EO TL 2014/2	3 000	240 000,000	240 673,311	1,49%
EO UIB 2009/1	2 000	119 960,000	122 382,798	0,76%
EO UIB 2011/1 CAT B	2 500	200 000,000	203 525,245	1,26%
EO UIB 2011/2	4 000	228 520,000	238 449,162	1,48%
EO SUB UIB 2015	7 000	700 000,000	722 305,137	4,48%
EO BTE 2011	1 000	80 000,000	83 463,424	0,52%
EO EL WIFAK 2013	1 000	60 000,000	62 259,147	0,39%
EO UNIFACTOR 2013	1 500	90 000,000	91 087,869	0,57%
EO SUB BH 2015 CAT A	2 000	200 000,000	207 019,890	1,29%
EO SUB BH 2015 CAT A	3 000	300 000,000	310 529,836	1,93%
EO SUB TJR BANK 2015	10 000	1 000 000,000	1 010 190,164	6,27%
Bons du trésor assimilables		1 951 960,000	2 005 389,042	12,45%
BTA 6,75% 07/2017	500	496 850,000	509 795,206	3,17%
BTA 5,5% 10/2020	700	672 770,000	679 520,685	4,22%
BTA 5,75% 01/2021	300	291 060,000	304 406,302	1,89%
BTA 5,3% 01/2018	500	491 280,000	511 666,849	3,18%
Titres des Organismes de Placement Collectif		760 158,234	778 306,712	4,83%
Titres des OPCVM		733 891,134	751 880,327	4,67%
FINA O SICAV	350	36 529,401	36 264,200	0,23%
SICAV ENTREPRISE	1 062	108 445,932	111 530,178	0,69%
SICAV AXIS TRESORERIE	34	3 659,329	3 652,824	0,02%
FCP SALAMETT CAP	2 500	27 069,552	35 147,500	0,22%
FCP SALAMETT PLUS	2 500	25 147,500	26 440,000	0,16%
FCP HELION MONEO	500	50 990,500	51 950,500	0,32%
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	1 915	201 624,460	201 153,515	1,25%
SANADET SICAV	2 630	280 424,460	285 741,610	1,77%
Fonds commun de créances		26 267,100	26 426,385	0,16%
FCC BIAT-CREDIMMO 1 P2	100	26 267,100	26 426,385	0,16%
TOTAL		11 907 053,234	12 200 614,400	75,75%
Pourcentage par rapport à l'Actif				75,50%

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :

	<u>Coût</u> <u>d'acquisition</u>	<u>Intérêts</u> <u>courus</u> <u>nets</u>	<u>Plus (moins)</u> <u>values latentes</u>	<u>Valeur</u> <u>au 31 décembre</u>	<u>Plus (moins)</u> <u>values</u> <u>réalisées</u>
<u>Soldes au 31 décembre 2014</u>	9 455 643,014	247 988,736	(17 874,512)	9 685 757,238	
<u>* Acquisitions de l'exercice</u>					
Obligations	3 713 600,000			3 713 600,000	
Bon de trésor assimilables	782 340,000			782 340,000	
Titres OPCVM	506 678,260			506 678,260	
<u>* Remboursements et cessions de l'exercice</u>					
Obligations de sociétés	(2 053 939,500)			(2 053 939,500)	
Titres OPCVM	(482 418,140)			(482 418,140)	(2 770,190)
Titres des fonds Commun de Créances	(14 850,400)			(14 850,400)	
<u>* Variations des plus ou moins values portefeuilles titres</u>					
			5 224,885	5 224,885	
<u>* Variations des intérêts courus</u>					
		58 222,057		58 222,057	
<u>Soldes au 31 décembre 2015</u>	11 907 053,234	306 210,793	(12 649,627)	12 200 614,400	(2 770,190)

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2015 à D : 2.500.755,523 se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Montant	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2015	% Actif net
Certificats de dépôt	1 500 000	1 494 327,641	1 498 135,158	9,30%
Certificat de dépôt BTE au 08/01/2016 à 5,05%	1 000 000	996 647,442	999 217,734	6,20%
Certificat de dépôt UINIFACTOR au 15/01/2016 à 7%	500 000	497 680,199	498 917,424	3,10%
Pension livrée		1 000 084,041	1 002 620,365	6,23%
Pension livrée attijari bank au 11/01/2016 à 4,15%		1 000 084,041	1 002 620,365	6,23%
TOTAL		2 494 411,682	2 500 755,523	15,53%
Pourcentage par rapport au total des actifs				15,48%

Note 6: Créances d'exploitation

Cette rubrique s'élève au 31/12/2015 à D : 16.601,343 contre D : 9.397,690 au 31/12/2014 et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Intérêts sur dépôts à vue à recevoir	13 323,593	8 893,548
Intérêts sur obligations à recevoir	49,315	466,411
Retenues à la source sur coupons courus à l'achat des obligations et BTA	3 228,435	37,731
Total	16 601,343	9 397,690

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31/12/2015 à D : 35.777,484 contre D : 25.453,030 au 31/12/2014 et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Rémunération du dépositaire	5 899,860	5 900,000
Rémunération du gestionnaire	29 877,624	19 553,030
Total	35 777,484	25 453,030

Note 8 : Autres créditeurs divers

Cette rubrique s'élève au 31/12/2015 à D : 17.813,427 contre D : 17.180,606 au 31/12/2014 et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	8 500,120	8 032,202
CMF	1 504,978	1 340,075
Etat retenue à la source	7 808,329	7 808,329
Total	17 813,427	17 180,606

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de l'exercice 2015 se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2014

Montant 14 885 240,086

Nombre de titres 151 115

Nombre d'actionnaires 410

Souscriptions réalisées

Montant 31 602 224,975

Nombre de titres émis 320 826

Nombre d'actionnaires nouveaux 143

Rachats effectués

Montant (30 954 173,738)

Nombre de titres rachetés (314 247)

Nombre d'actionnaires sortants (134)

Autres mouvements

Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice (2 840,381)

Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres (2 770,190)

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres 5 224,885

Capital au 31-12-2015

Montant 15 532 905,637

Nombre de titres 157 694

Nombre d'actionnaires 419

Note 10 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent à la clôture de l'exercice D : 525.151,854, contre D : 470.700,247 en 2014 et se détaillent comme suit :

	Année 2015	Année 2014
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>		
<i>Revenus des obligations</i>		
- intérêts	416 373,152	370 193,016
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>		
- intérêts des BTA	78 671,807	75 610,193
<u>Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif</u>		
<i>Revenus des Titres OPCVM</i>		
- Dividendes	28 507,111	21 085,068
<i>Revenus des parts de Fonds communs de créances</i>		
- intérêts	1 599,784	3 811,970
Total	525 151,854	470 700,247

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires totalisent à la clôture de l'exercice D : 281.478,029, contre D : 123.037,446 en 2014 et se détaillent ainsi :

	Année 2015	Année 2014
Intérêts des billets de trésorerie	26 828,241	52 826,508
Intérêts des dépôts à vue	57 494,331	31 467,074
Intérêts des certificats de dépôt	160 919,603	38 743,864
Intérêts des pensions livrées	36 235,854	-
Total	281 478,029	123 037,446

Note 12 : Charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements totalisent à la clôture de l'exercice D : 115.507,125 contre D : 85.321,900 en 2014 et se détaillent ainsi :

	Année 2015	Année 2014
Commission de gestion de la CGI	109 607,265	79 421,900
Rémunération du dépositaire	5 899,860	5 900,000
Total	115 507,125	85 321,900

Note 13 : Autres charges

Les autres charges totalisent à la clôture de l'exercice D : 29.510,953, contre D : 27.801,897 en 2014 et se détaillent ainsi :

	Année 2015	Année 2014
Honoraires commissaire aux comptes	10 104,204	11 840,000
Redevance CMF	19 310,790	15 884,392
Autres	95,959	77,505
Total	29 510,953	27 801,897

Note 14 : Autres informations

14.1. Données par action et ratios pertinents

<u>Données par action</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Revenus des placements	5,115	3,929	4,361	4,051	4,028
Charges de gestion des placements	(0,732)	(0,565)	(0,642)	(0,632)	(0,571)
Revenus net des placements	4,383	3,364	3,719	3,419	3,457
Autres charges	(0,187)	(0,184)	(0,062)	(0,050)	(0,048)
Autres produits	-	0,002	-	0,001	0,001
Résultat d'exploitation (1)	4,196	3,182	3,657	3,369	3,410
Régularisation du résultat d'exploitation	(0,560)	0,443	(0,018)	0,026	0,279
Sommes distribuables de l'exercice	3,635	3,625	3,639	3,395	3,689
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	(0,018)	0,093	0,132	0,019	(0,042)
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	0,033	0,012	0,004	(0,027)	(0,015)
Frais de négociation de titres	-	0,011	(0,011)	-	-
Plus (ou moins) valeurs sur titres (2)	0,016	0,117	0,125	(0,008)	(0,057)
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	4,211	3,299	3,782	3,361	3,353
Résultat non distribuable de l'exercice	0,016	0,117	0,125	(0,008)	(0,057)
Régularisation du résultat non distribuable	(0,018)	0,012	0,023	0,002	0,011
Sommes non distribuables de l'exercice	(0,002)	0,129	0,147	(0,006)	(0,046)
Distribution de dividendes	3,625	3,639	3,395	4,343	4,000
Valeur liquidative	102,137	102,129	102,013	101,622	102,576
Ratios de gestion des placements					
Charges de gestion des placements/ actif net moyen	0,72%	0,55%	0,63%	0,62%	0,56%
Autres charges / actif net moyen	0,18%	0,18%	0,06%	0,05%	0,05%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	3,56%	3,55%	3,57%	3,33%	3,59%

14.2 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de la "GENERALE OBLIG-SICAV" est confiée à la Compagnie Générale d'Investissement "CGI". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération en hors taxes de 0,5% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La banque "ARAB TUNISIAN BANK" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contre partie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle forfaitaire de D : 5.000 HT.

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2015

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Société « GENERALE- OBLIG SICAV » pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 16.159.923, un actif net de D : 16.106.332 et un bénéfice de D : 664.081, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «GENERALE-OBLIG SICAV» comprenant le bilan au 31 Décembre 2015, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

- 1- La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

- 2- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

- 3- A notre avis, les états financiers de la Société «GENERALE- OBLIG SICAV», annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2015, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Vérifications et informations spécifiques

- 4- En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi 94-117, portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par les textes subséquents, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles appliquées en la matière, nous n'avons pas relevé des insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne de la société.
- 5- En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1er) du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Tunis, le 29 avril 2016

Le Commissaire aux Comptes :

DELTA CONSULT

Walid BEN SALAH

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

En application des dispositions de l'article 200 et suivant et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous donner à travers le présent rapport toutes les indications relatives à la conclusion et à l'exécution de conventions régies par les dispositions précitées.

Votre Conseil d'administration ne nous a donné avis d'aucune convention entrant dans le cadre des dispositions de ces articles.

De notre côté, nous n'avons relevé, au cours de nos investigations, aucune opération entrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Tunis, le 29 avril 2016

Le Commissaire aux Comptes :

DELTA CONSULT

Walid BEN SALAH